

# P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Commune d'AOSTE

## 4.2. Documents graphiques du règlement

### 4.2.a. Zonage hors risques naturels et technologiques

Echelle : 1/5000ème

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation de la modification simplifiée n° 1 du P.L.U. en date du 23 septembre 2016.



#### LES ZONES ET LES SECTEURS

OA Limite de zone  
Secteur concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation

pi Périmètre de protection immédiate de captage  
pr Périmètre de protection rapprochée de captage  
pe Périmètre de protection éloignée de captage

#### ZONES URBAINES

Ua Zone agglomérée dense  
Ub Zone agglomérée d'extension  
Uc Zone d'extension de faible densité  
Ue Zone d'équipements publics  
Uef Zone liée au réseau de transport d'électricité  
Ui Zone d'activités économiques  
Uia Zone d'activités économiques  
Uic Zone d'activités commerciales

#### ZONES AGRICOLES

A Zone agricole  
An Zone agricole à enjeux naturel et paysager  
As Zone agricole d'intérêt scientifique

#### ZONES A URBANISER

AU Zone d'urbanisation future  
AUB Zone à aménager  
AUB à vocation principale d'habitat  
AUI Zone à aménager à vocation d'activités économiques  
AUIin Zone à aménager (toutes constructions interdites)

#### ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

N Zone naturelle protégée  
Ns Zone naturelle d'intérêt scientifique

#### AUTRES


Espace Boisé Classé  
Elément naturel Remarquable du Paysage  
Secteur destiné à la réalisation de logements sociaux (Article L. 123-26 du code de l'urbanisme)  
Secteur d'attente de projet "toute construction interdite (0 m²) jusqu'en novembre 2020"  
Secteur soumis à la démolition des bâtiments  
Elément bâti Remarquable du Paysage (C1 - Edifices majeurs)  
Elément bâti Remarquable du Paysage (C2 - Edifices remarquables)  
zh Zone humide  
ce Corridor écologique  
Bâtiment d'élevage lié à une activité agricole (recul à respecter)

#### NUISANCES SONORES

Secteur de nuisances sonores liées aux infrastructures de transports terrestres (se référer à l'arrêté préfectoral présenté en pièce 5.5 des annexes du PLU)

#### RESERVES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

Emplacement réservé  
Numéro de l'opération  
Principe d'ouvrage public  
Périmètre de la Déclaration d'Utilité Publique du Lyon-Turin



Liste des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts

N° de l'emplacement	Objet	Superficie	Bénéficiaire
1	Aménagement du carrefour de la RD 1516 et des routes des Champagnes et des Charmilles	340 m²	Commune
2	Installations ouvrages travaux et activités liés au projet ferroviaire Lyon-Turin	51 805 m²	SNCF Réseau
3	Création d'un accès et de places de stationnements	535 m²	Commune
4	Elargissement de la RD 1516 (rue des Nouveaux)	21 m²	Commune
5	Aménagement d'un cheminement piétons	76 m²	Commune
6	Aménagement du carrefour RD 1516 (route de Saint-Genix) - Rue de la Chapelière	235 m²	Commune
7	Elargissement de la RD 1516 (route de Saint-Genix)	150 m²	Commune



# P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Commune d'AOSTE

## 4.2. Documents graphiques du règlement

### 4.2.b.1. Zonage avec risques naturels et risques technologiques (hors autres risques d'inondation liés au Rhône - cf 4.2.b.2)

Echelle : 1/5000ème

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation de la modification simplifiée n° 104 PLU en date du 20 novembre 2016.



### LES ZONES ET LES SECTEURS

OA Secteur concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation

pi Périmètre de protection immédiate de captage  
pr Périmètre de protection rapprochée de captage  
pe Périmètre de protection éloignée de captage

### ZONES URBAINES

Ua Zone agglomérée dense  
Ub Zone agglomérée d'extension  
Uc Zone d'extension de faible densité  
Ue Zone d'équipements publics  
Uef Zone liée au réseau de transport d'électricité  
Ui Zone d'activités économiques  
Uia Zone d'activités commerciales

### ZONES AGRICOLES

A Zone agricole  
An Zone agricole à enjeux naturel et paysager  
Anz Zone agricole d'intérêt scientifique

### ZONES A URBANISER

AU Zone d'urbanisation future  
AUB Zone à aménager à vocation principale d'habitat  
AUd Zone à aménager à vocation d'activités économiques  
AUI Zone à aménager (toutes constructions interdites)

### ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

N Zone naturelle protégée  
Ns Zone naturelle d'intérêt scientifique

### RISQUES TECHNOLOGIQUES

Risques liés aux canalisations de transport de gaz

Canalisation  
Zone des effets létaux significatifs  
Zone des premiers effets létaux  
Zone des effets irréversibles

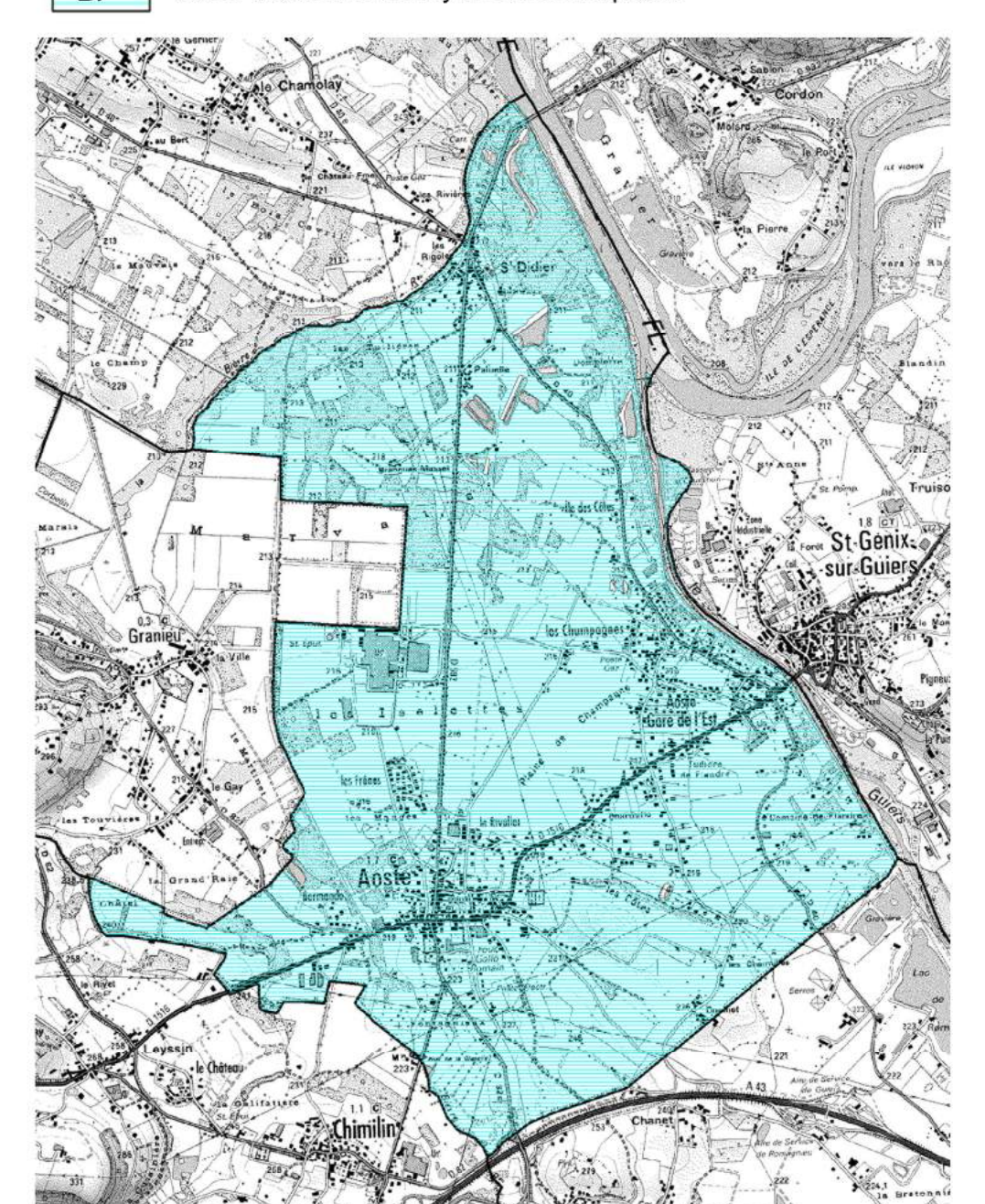
### RISQUES NATURELS

Traduction des trois cartes d'aléas, 1/5000ème

Secteur "inconstructible sauf exceptions" (R)      Secteur "constructible sous conditions" (B)  
Rg Risque de glissement de terrain      Bg Risque de glissement de terrain  
Rc Risque de crue rapide des rivières      Bc1 Risque de crue rapide des rivières  
Ri Risque d'inondation de plaine      Bc2 Risque de crue rapide des rivières  
Rf Risque d'inondation de pied de versant      Bi Risque d'inondation de plaine  
Rv Risque de ruissellement sur versant      Bf1 Risque d'inondation de pied de versant  
B0 Périmètre des aléas nuls après réalisation des aménagements hydrauliques      Bf2 Risque de ruissellement sur versant  
Suraléa, rupture de digue du Guiers

### Mouvements différentiels de terrain liés au phénomène de retrait/gonflement des sols argileux

Br Zone faiblement à moyennement exposée



### 4.2.b.2. Zonage avec risques naturels d'inondation liés au Rhône (hors autres risques naturels et risques technologiques - cf. 4.2.b.1)

